L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

SUPPLÉMENT, No 69 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 25 OCTOBRE.

Les affaires sur le pied du comptant.

Faire ses affaires au comptant est certainement le moyen de les faire à bon marché, tout le monde sait cela; et si le système du comptant, par les économies que dans la pratique il assure, est favorable aux familles, il doit être aussi favorable aux villes, aux grandes villes principalement où les dépenses ne peuvent se contrôler et se limiter que d'une manière fort difficile. Nous ne sommes donc point surpris qu'on ait voulu établir sur cette vérité commune, et que personne n'a jamais mise, la combinaison relative au paiement des certificats d'allocations et de tous autres papiers de crédit émis par la ville dans la détresse, combinaison que nous avons dénoncée hier comme le plus énorme coup-fourré qui ait jamais été ourdi, non contre la vie des habitants, mais contre leurs bourses et le trésor de la ville. Il est bon d'arriver au comptant sans aucun doute, mais il faut y arriver par des moyens qui ne soient pas une ruine de plus. Que dirait-on d'un particulier qui au lieu de diminuer ses dépenses et de les établir sur un pied en rapport avec ses revenus, vendrait à perte les trois quarts de son bien pour payer ses dettes et continuerait à faire les mêmes dépenses avec le revenu du quart qui lui resterait? On le traiterait de fou ou d'imbécille et l'on n'aurait pas tort. Le salut n'est pas au prix d'amputations insensées, surtout quand on peut avoir recours à d'autres moyens pour sortir d'embarras. C'est le cas où se trouve notre ville, qui a besoin de remède, mais dont la situation ne saurait être améliorée par des expédients qui au contraire l'agraveraient.

Pour cette fois, on a compté avec trop de confiance sur la bonne disposition du public. Il est bien vrai que le caractère de notre population est d'une tolérance angélique et que sa crédulité est presque à l'épreuve de tout. Les auteurs de la combinaison ont dit: besoins-nous sur la nécessité de revenir au comptant pour les contrats de la ville; démontrons que cela est possible et qu'il en résultera de grandes économies dans l'administration des affaires municipales, et, quelque vicieux que soit notre projet, il sera toléré et accepté comme un moyen honnête d'amélioration réelle.

Oui, si cela est été de nature à produire le résultat annoncé et désiré, on aurait bien pu passer sur silence les économies bâtées certaines gens doivent en retirer, et que doivent en retirer surtout les agioteurs initiés dans les secrets des meneurs du Conseil. A cet égard, nous savons pertinemment que deux mois, un mois, quinze jours, huit jours même avant la publicité donnée au projet d'ordonnance dont il s'agit, des courtiers, des agents, recherchaient les certificats d'allocation partout où ils espéraient pouvoir en trouver et offraient de les acheter tous quel qu'en fut le montant. Pour combien d'argent est-il entré de ce papier à la Banque d'épargne? Pour combien d'argent en est-il entré dans la poche de ceux qui favorisaient le projet au Conseil de ville ou pour combien d'argent ont-ils été intéressés dans la combinaison? C'est ce que nous ne saurions dire: nous n'accusons même personne; mais le public accuse et c'est le public qu'il faudrait poursuivre en diffamation s'il prenait fantaisie à quelqu'un de défendre devant les tribunaux son honneur attaqué.

Il ne faut pas être très fin pour comprendre que les avances faites par la caisse d'épargnes ne seraient de avances que pour quelques heures seulement, car l'argent qu'elle prêterait à la ville pour le rachat des certificats et de tous ses papiers de crédit, rentrerait immédiatement dans les coffres de la banque par le payement forcé de ces mêmes papiers. Ainsi d'une main la banque donnerait les greenbacks et de l'autre elle les reprendrait en présentant à l'agent fiscal les certificats d'allocation et autres papiers mentionnés dans l'acte. La banque n'aurait pas même besoin de se déranger et d'envoyer des coureurs à l'Hôtel de ville pour exécuter l'opération: étant elle-même agent fiscal de la ville, la banque se payerait directement avec un argent qui ne serait pas sorti de ses coffres et qui entre même avec un argent fictif en grande partie. Tout ce qu'il y aurait de réel en cette affaire, ce serait la balance du compte, balance représentant les frais et tout le bénéfice de la banque et qui serait soldée avec les bons de ville à 10 pour cent d'intérêt ou avec les fonds anglais à la négociation des bons municipaux résultant. Alors, quel beau coup de filet pour la banque, coup de filet qui ne lui vaudrait pas moins de 500 mille piastres! J'aurais voulu faire des réparties pour le compte de la ville et les rapporter au bureau aussi grand et aussi prompt.

[illegible] ...ons ci-dessus cette [illegible] ...ons ci-dessus [illegible] ...ons ci-dessus [illegible] ...ons ci-dessus